

## **AVIS A LA POPULATION**

Les citoyennes et citoyens de la commune de Morlon sont convoqués en assemblée communale :

**le mercredi 19 mai 2021 A 20h00  
à la salle de l'abri PC**

### Tractanda

- 1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 31 mars 2021** (ne sera pas lu, étant publié dans le journal « L'Esprit » no 62; il est en outre à disposition auprès du secrétariat communal).
- 2. Approbation du règlement des finances**
- 3. Approbation du règlement communal concernant l'accueil extrascolaire (AES)**
- 4. Législature 2021/2026**
  - 4.1. Présentation de l'Exécutif communal
    - 4.1.1. les Conseiller(e)s
    - 4.1.2. leur dicastère
  - 4.2. Election des membres
    - 4.2.1. de la Commission financière (art. 10 LCo)
    - 4.2.2. de la Commission d'aménagement (art. 36 LATeC)
    - 4.2.3. de la Commission des naturalisations (art. 43 LDCE)
  - 4.3. Mode de convocation des assemblées communales
  - 4.4. Demande d'autorisation pour transactions immobilières pour un montant maximal de CHF 50'000.—

### **5. Divers**

Morlon, le 26 avril 2021

Le Conseil communal